

République française
 Département de la
 Haute-Savoie
 Arrondissement de
 Thonon- Les- Bains
 Commune de
CERVENS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE CERVENS**

SEANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2026 à 20H00

Convocation
 du 07/05/2026

**Nombre de
 conseillers :**

En exercice : -- 15

Quorum : ----- 08

Présents : ---- 13

Absents : ----- 02

Pouvoirs : ----- 01

Votants : ----- 14

VOTE

Pour : ----- 14

Contre : ----- 0

Abstentions : -- 0

L'an deux mille vingt-six le douze mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVENS dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

Etaients présents : THOMAS Gil, DECOMBARD Coralie, LOMBARD Patricia, MATRINGE Yann, LEGRAND Patrick, MUSELLA Hélène, NOEL Ruta, MONTEIRO Michael, KELLER Sophie, PONCET Sana, VITTET Julien, BOSSUS Marie, MATRINGE Victor.

Absents : CHATEL Christophe, BERGERON Thomas

Pouvoirs : BERGERON Thomas à PONCET Sana

Secrétaire de séance : Julien VITTET

Assemblées

OBJET : Adoption du règlement du Conseil Municipal

**Délibération
 N°2026-38**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-8, imposant aux communes de 1 000 habitants et plus d'adopter un règlement intérieur dans les six mois suivant leur installation,

**Délibération Certifiée
 exécutoire,**

Télétransmise

Le : **21 MAI 2026**

Reçue en Préfecture

Le : **21 MAI 2026**

Publié sur le site de la
 commune

Le : **21 MAI 2026**

Le Maire **Gil THOMAS**

Considérant la nécessité de fixer les règles de fonctionnement du Conseil municipal dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

Considérant le projet de règlement intérieur annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

⇒ APPROUVE le règlement intérieur tel qu'annexé à la présente délibération

⇒ CHARGE le Maire de l'exécution de la délibération

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
 Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gil THOMAS

Le secrétaire
Julien VITTET

